Nº 0820 MESRS/DC/SGM/DGES/DBAU/DG-INStaD/DEC/S

COMMUNIQUE A AFFICHER

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique communique:

Il sera organisé à l'intention des candidats béninois les 18 et 19 février 2025 au Lycée Technique Coulibaly de Cotonou, le Concours d'entrée à l'Institut de Formation et de Recherches Démographiques (IFORD) de Yaoundé au Cameroun à son cycle d'Ingénieur Démographe, au titre de l'année académique 2025-2026.

I- CONDITIONS GENERALES

Etre né (e) après le 31 décembre 1999 Diplômes requis :

Concours de type A

- a. Licence en Démographie
- b. Licence en Géographie
- c. Licence en Sociologie
- d. Licence en Anthropologie
- e. Tout autre diplôme jugé équivalent par la Direction Exécutive de l'Institut.

Concours de type B

- Diplôme d'Ingénieur des travaux statistiques
- b. Licence en Sciences économiques
- c. Licence en Statistiques
- d. Licence en Mathématiques
- e. Licence en Informatique
- Tout autre diplôme jugé équivalent par la Direction Exécutive de l'Institut.

II- DOSSIERS DE CANDIDATURE

- 1- Une fiche d'inscription à retirer au lieu de dépôt du dossier
- 2- Un (01) extrait d'acte de naissance récent
- 3- Une (01) copie certifiée conforme aux diplômes obtenus
- 4- Un (01) certificat de nationalité



5- Une (01) quittance de cinq mille (5000) francs CFA reçue après payement dans une Recette Perception du Trésor Public sur le compte **BJ 6600 1001 0000 0010 1567 71- DEC-MESRS**

III- MATIERES DE COMPOSITION

- Culture générale, épreuve commune

- Mathématiques A et B

- Probabilités et Statistiques A et B

Durée: 4 heures

Durée : 4 heures

Durée: 4 heures

IV- CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE BOURSE

1. Etre de nationalité béninoise

2. Posséder toutes ses facultés physiques et mentales

3. Etre admis au concours

4. Ne pas être boursier en cours d'études dans les Universités Publiques du Bénin ou à l'étranger ou faire une demande de changement de filière et/ou d'établissement à adresser au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

5. Ne pas être salarié de l'Etat ou d'une structure privée.

V- NOMBRE DE BOURSES A ACCORDER : 10

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au mardi 31 décembre 2024 à 17 heures.

<u>Lieu de dépôt des dossiers</u> : Institut National de la Statistique et de la Démographie.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser à la Direction des Examens et Concours, à la Direction des Bourses et Aides universitaires du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ou à l'Institut National de la Statistique et de la Démographie.

Cotonou, le 29 novembre 2024

Pour la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et P.D.

Alda Lidwine GNANSOUNOU GLELE
Secretaire Général du Ministère

Ampliation: MESRS (ATCR)

2 sur 2

